



Présentation du projet éolien d'Auzelon Saint-Angel et Saint-Victor

Juillet 2025



Photomontages du projet éolien d'Auzelon

SOMMAIRE

HISTORIQUE ET COMMUNICATION

LE PROJET EOLIEN D'AUZELON

LES RETOMBÉES POSITIVES



Naissance d'un projet

« Un projet éolien à Saint-Angel ? »



Nombreuses sollicitations d'opérateurs
Refus du conseil municipal en place

Nouveau mandat
Nouvelles réflexions
Montée en compétence
Volonté de faire un AMI

Plusieurs rencontres de
nombreux opérateurs
Visite de parcs éoliens

Selection de BORALEX
Délibération favorable (mai 2022)
Lancement du projet
Création de comité de concertation
Saint-Victor rejoint le projet

2018

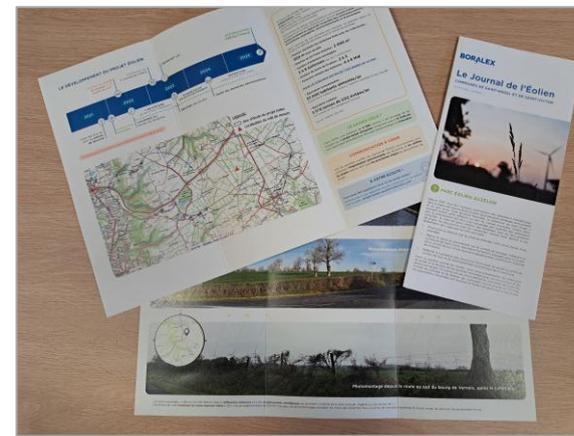
2019

2020

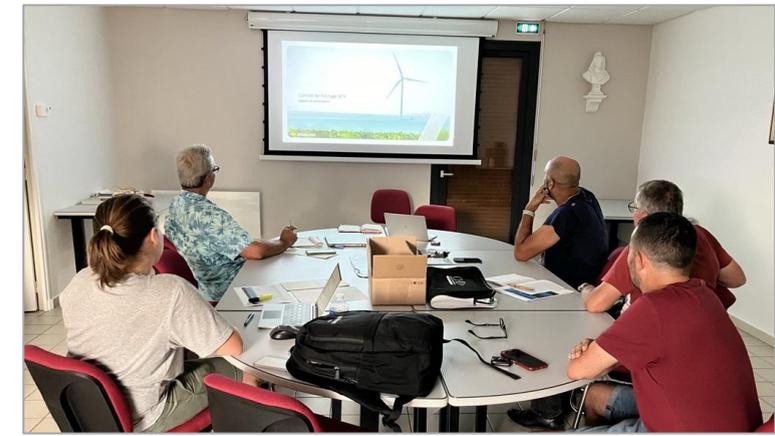
2021

2022

Concertation et communication



Les 3 journaux de l'éolien



Réunion de comité de pilotage



COMITÉ DE PILOTAGE (COPIL)

Membres : Elus des deux communes, membres de Boralex

Rôle : Interface entre Boralex et les élus, prises de décision sur le projet, définit les grands axes de communication, etc.



COMITÉ DE SUIVI (COSUI)

Membres : Acteurs du territoire, propriétaires foncier, riverains, représentants d'association, animateurs TEPOS, etc.

Rôle : Communiquer sur le projet, formation transition énergétique, visite de parc



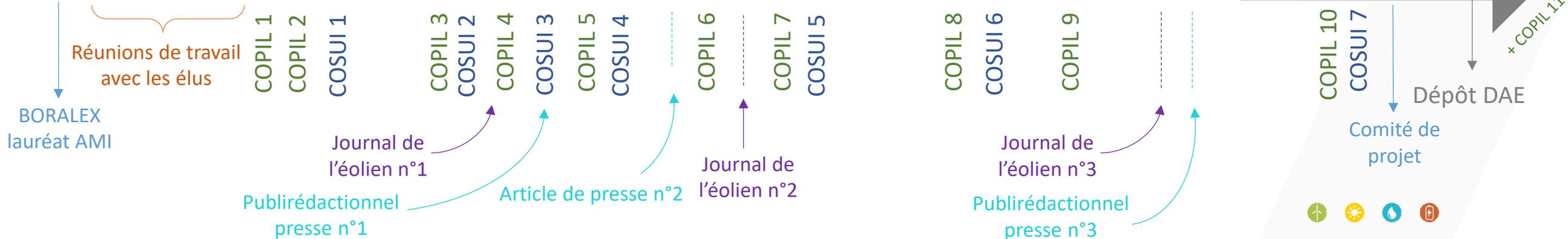
2022

2023

2024

2025

N D J F M A M J J A S O N D J F M A M J J A S O N D J F M A M J J A S O N D J F M A M



SOMMAIRE

HISTORIQUE ET COMMUNICATION

LE PROJET EOLIEN D'AUZELON

LES RETOMBÉES POSITIVES



Étapes d'un projet éolien

PHASE DE DEVELOPPEMENT

On en est là



Concertation amont

Études

2022 - 2023

Conception et dépôt

2024

Instruction parallélisée

2025

Zone potentielle et accords

Enjeux du projet définis

Dépôt des demandes administratives

Autorisation préfet

Définition précise de la zone du projet

Obtention des accords élus puis fonciers pour les études

Études naturalistes, paysagères, acoustiques, vie locale...

Installation d'un mât de mesure

Conception du projet : nombre d'éoliennes, dimensions, accès...

Rédaction de la demande d'autorisation environnementale

Consultation des services

Consultation du public

Instruction

Délibération des communes

Lancement des études

Mi-étape des études

Résultats des études

Échange sur les différentes implantations possibles

Création du comité de pilotage

Communication et concertation avec le comité de suivi

Etapes d'un projet éolien

PHASE DE RÉALISATION

Construction

Hiver 2026 – hiver 2027

Exploitation

2028-2029

Début de la construction

Mise en service

Études de pré-construction

Création des accès

Coulage des fondations

Montage des éoliennes

Exploitation du parc

Maintenance lorsque nécessaire

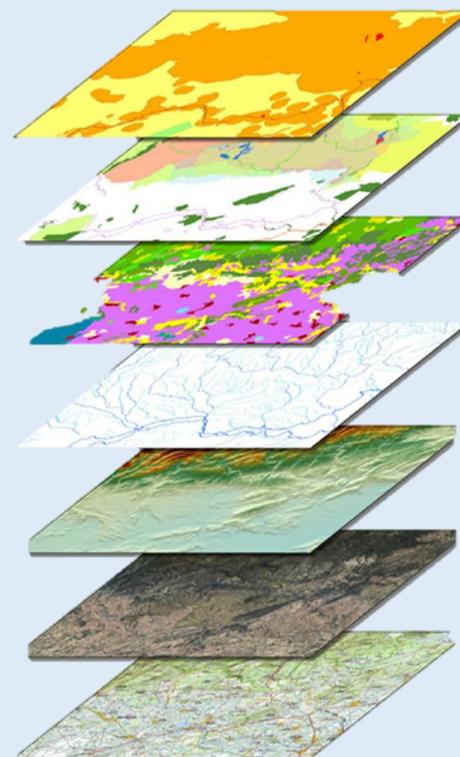
Analyse des performances du parc

Communication et concertation avec le comité de suivi

Réunion construction trimestrielle

Les diverses études et analyses

- Enjeux paysagers
- Enjeux patrimoniaux
- Enjeux humains
- Enjeux floristiques
- Enjeux faunistiques
- Enjeux zones humides
- Enjeux acoustiques
- Enjeux techniques
- Enjeux urbanistique
- Enjeux fonciers



Empilement des contraintes permettant de définir des implantations jusqu'à l'obtention de **l'implantation de moindre impact global**



Etudes de terrains et bibliographiques **durant au moins 1 an**



Bureaux d'étude **experts, reconnus et indépendants**

Les dernières études

ENJEUX ZONES HUMIDES

Carotage à l'été 2024 :



Sols caractéristiques de « zones humides »
identifiés sur **critères pédologiques uniquement**

Qu'est-ce qu'une zone humide ?



hydrologiques / biogéochimique / écologiques

Présence de zones humides dites « dégradées » car polluées par l'activité agricole intensive.

→ **ENJEU A CONSIDERER** pour l'ensemble du projet et de ces aménagements



Compensation de l'impact par la restauration d'une zone humide aussi dégradée, de l'ordre de 4 hectares.

ENJEU RESIDUEL POSITIF

ENJEUX RAPACES

Présence de nombreux rapaces (milan noir) a proximité du site éolien (aire d'étude immédiate)

→ **ENJEU A CONSIDERER**



Quelles précautions ?



Plantation d'un réseau de haies
Fonctionnel éloigné du site pour favoriser la nidification



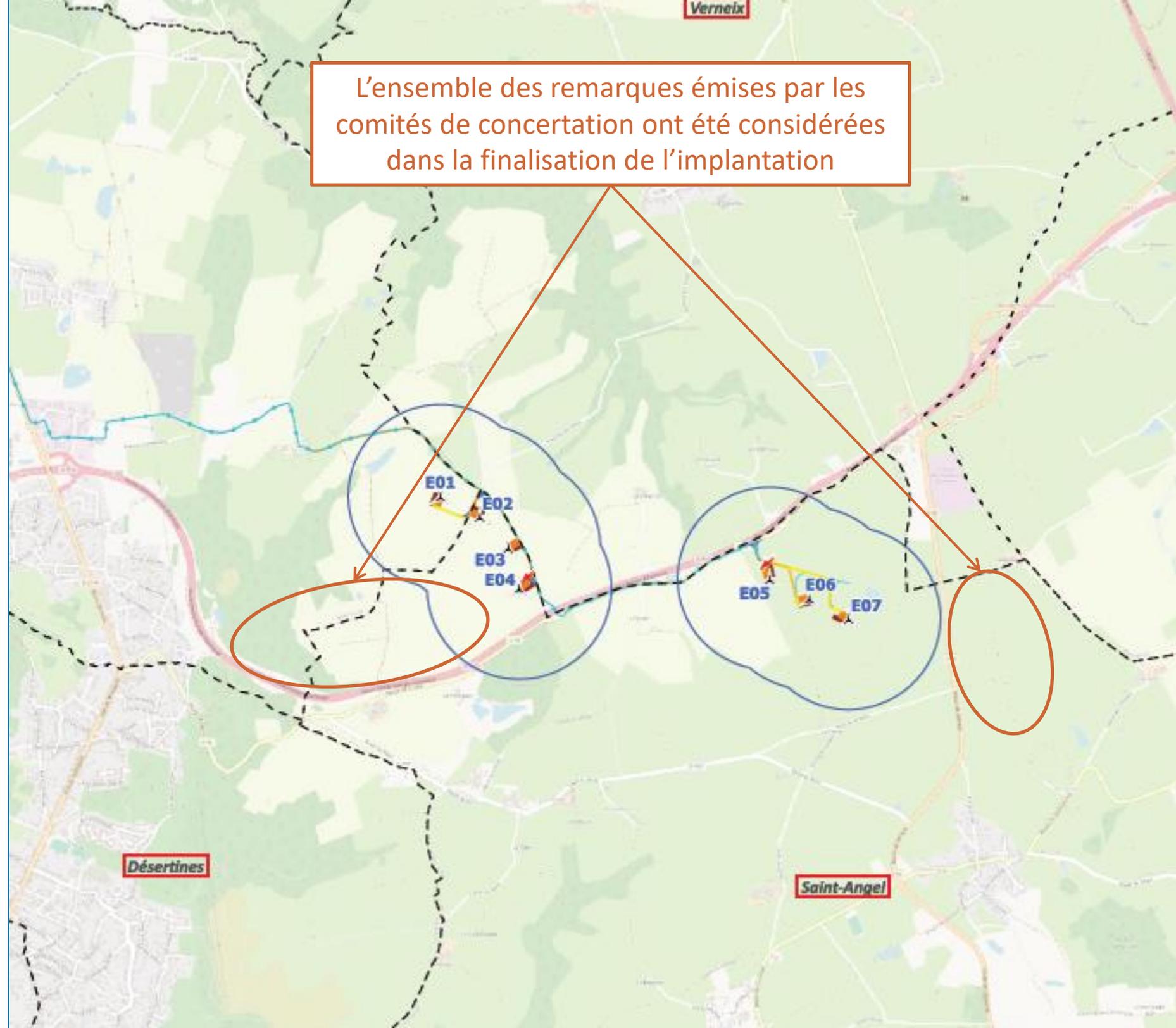
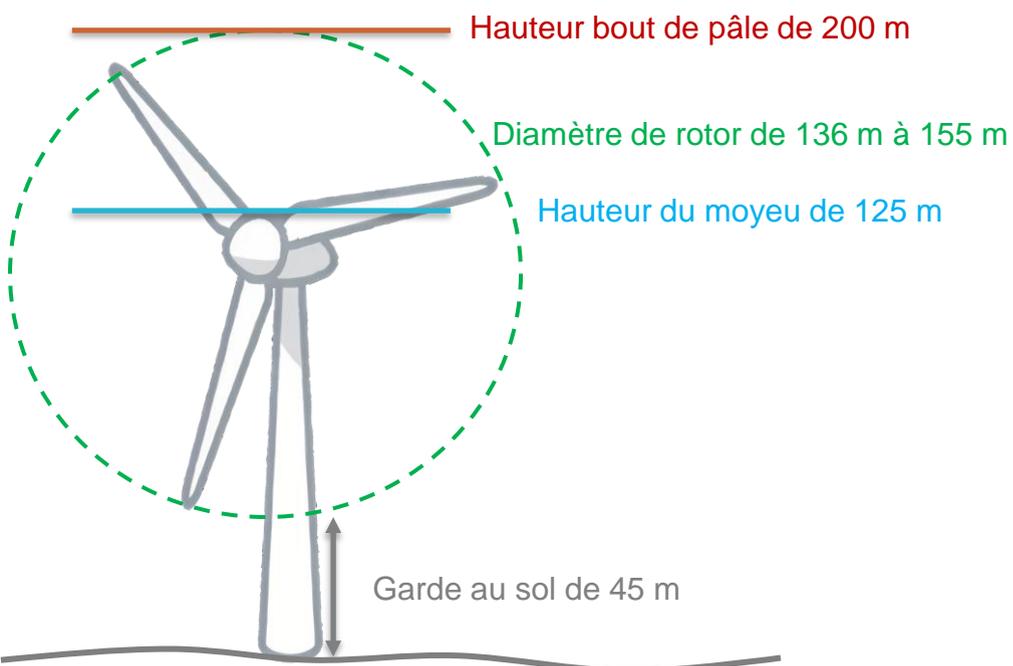
Mise en place d'un système de détection des oiseaux sur chaque mât pou freiner l'éolienne en fonction de la trajectoire du rapace

ENJEU RESIDUEL FAIBLE

L'implantation finale de moindre impact global

Un projet éolien de 7 éoliennes
(6 à Saint-Angel, 1 à Saint-Victor)

Raccordement probable au poste source
La DURRE, à Saint-Victor



Zoom Secteur Ouest



Légende :

- Plateformes permanentes
- Aménagements temporaires
- Chemins d'accès à créer
- Chemins d'accès existants, à renforcer par endroit
- Zone de survol des pales

Zoom Secteur Est

Légende :

- Plateformes permanentes
- Aménagements temporaires
- Chemins d'accès à créer
- Chemins d'accès existants, à renforcer par endroit
- Zone de survol des pales



Plus de renseignements ?



Carnets de photomontages en consultation libre dans les deux communes d'implantation

Mise à disposition en juillet 2025 en mairie de Saint-Angel et Saint-Victor



3 photomontages présentés dans le dernier journal de l'éolien

Envoyé en sept. 2024 à Saint-Angel, Saint-Victor, Verneix (environ 3500 administrés)

Consultables sur les sites internet de Boralex, Saint-Angel et Saint-Victor.



Informations sur le projet sur les sites internet des communes et de Boralex



Des rencontres avec le comité de pilotage (avec ou sans Boralex) sont organisables à la demande des administrés en mairie de Saint-Angel

Prise de rendez-vous directement en mairie.

SOMMAIRE

HISTORIQUE ET COMMUNICATION

LE PROJET EOLIEN D'AUZELON

LES RETOMBÉES POSITIVES



Plateau de Savernat (03)

Des retombées **écologiques** et **économiques**

7 ÉOLIENNES

De 4,5 à 6,6 MW installé

C'EST **31 à 46** MWc

SOIT env. **75** GWh/an



Env. 35 000 habitants alimentés / an

→ Soit l'équivalent de la population de Montluçon

*Sur la base des données de consommation française fournies par l'ADEME



Env. 3 300 Tonnes de CO2 évitées / an

→ Soit l'équivalent de **1700** Aller-Retour Paris-New-York en avion

*Sur la base des facteurs d'émissions fournis par l'ADEME en France



Env. 375 000€ retombées économiques / an

	Taux votés (2022)		Répartition CGI
	TFPB	CFE	IFER
Commune	32%	0%	20%
Intercommunalité	2%	28%	50%
Département			30%
Région			

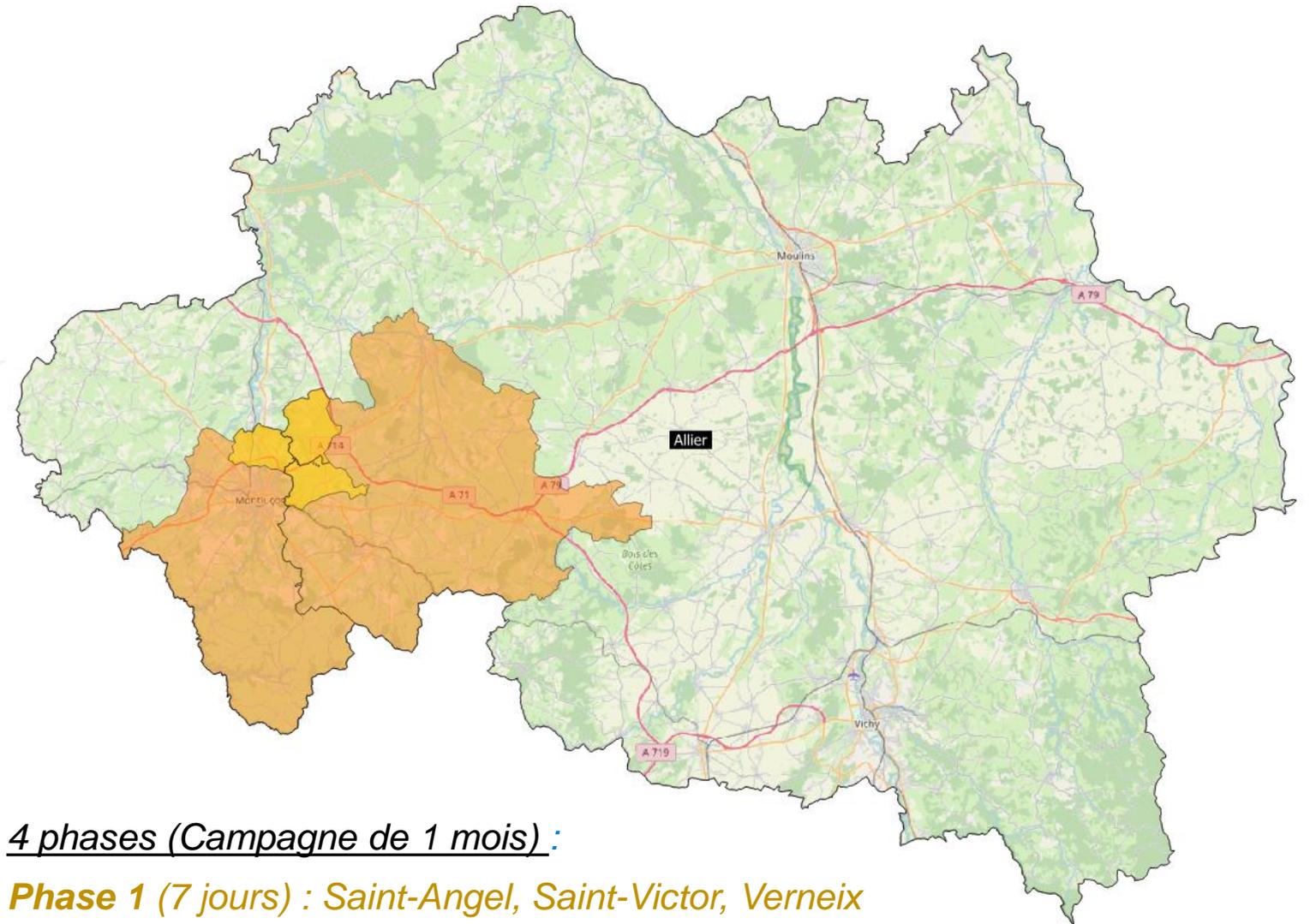
→ En complément du partage de capital avec la commune de Saint-Angel

Un financement participatif pour le territoire



Lancement à
l'automne 2025

- ❑ Investissement de 10 000€ maximum
- ❑ Fonds bloqués pendant 3 ans
- ❑ Intérêts annuels de 7%



4 phases (Campagne de 1 mois) :

Phase 1 (7 jours) : Saint-Angel, Saint-Victor, Verneix

Phase 2 (7 jours) : CA Montluçon, CC Commentry

Phase 3 (7 jours) : Département de l'Allier

Phase 4 (7 jours) : Région AuRA

POUR TOUTES

QUESTIONS

Vos interlocuteurs sont les membres du comité de pilotage :

Elus de Saint-Angel

Guy FABRE

Olivier GARCEZ

Elus de Saint-Victor

Patrick BRAUD

Mathieu RAINHA

Membres de BORALEX

Charlotte VERDIER, Cheffe de projets

Lionel CHARLAT, Développeur territorial

Via l'adresse projet-eolien-auzelon@boralex.com